

Europe Solidaire Sans Frontières > Français > Europe & France > Union européenne & co. (hors France) > Agriculture & pêche (UE) > OGM (UE) > **Report du procès OGM de Béziers : Pour un épi, juste un répit !**

Communiqué de presse

Report du procès OGM de Béziers : Pour un épi, juste un répit !

mercredi 2 septembre 2009, par [Confédération paysanne](#) (Date de rédaction antérieure : 28 août 2009).

Ce matin, comparaissaient José Bové et Isabelle Ibarrondo devant le tribunal de Béziers, pour avoir, en août 2007, arraché symboliquement un épi de maïs génétiquement modifié dans un champ à Murviel-lès-Béziers. Seuls participants poursuivis, ils étaient accompagnés d'une centaine de personnes venues en soutien et d'une trentaine de comparants volontaires prêts à comparaître à leur côté.

Par cette action, les participants à cet arrachage symbolique, ont contribué à la prise de conscience des dangers environnementaux que représente la culture en plein champ d'organismes génétiquement modifiés.

La détermination, la constance des paysans et des faucheurs volontaires dans leurs actions malgré les poursuites judiciaires encourues, a conduit les autorités françaises à interdire la culture du maïs OGM Monsanto 810.

L'instauration de ce moratoire en février 2008 a prouvé la justesse du combat pour refuser les OGM et la contamination irréversible des champs, mené pendant dix ans par ces « lanceurs d'alerte ». Pour la Confédération paysanne, ce procès n'a donc pas lieu d'être.

Le tribunal de Béziers a décidé du report de ce procès au 5 février 2010 en raison de la question de l'immunité parlementaire du nouveau député au Parlement européen.

La Confédération paysanne réaffirme son soutien à tou-te-s les militant-e-s anti-OGM d'ici et d'ailleurs, comme à ce militant allemand actuellement emprisonné suite à une action d'arrachage d'OGM en Allemagne.

La Confédération paysanne poursuit son combat contre les OGM et en particulier contre cette nouvelle menace que constituent les cultures de plantes mutées, ces OGM qui ne disent pas leur nom.

Contact :

Michel David, secrétaire national : 06 30 87 21 13

Olivier Keller, responsable Commission OGM : 06 26 45 19 48

Tournesols mutés, des OGM clandestins qui échappent à tout contrôle

Communiqué de presse - 26 août 2009

Actuellement, deux cent personnes - faucheurs volontaires et militants de la Confédération paysanne, occupent la station de recherche Tournesol de la firme génétique Pioneer, à Montech dans le Tarn-et-Garonne.

Par cette action, ils dénoncent la présence de plantes de tournesols « mutés, c'est à dire obtenus par mutagenèse incitée. Selon la directive européenne 2001/18, ces plantes sont des OGM. Elles ont pourtant été exclues de son champ d'application et de ce fait, ne nécessitent pas d'autorisation pour leur mise en culture.

Ces plantes obtenues par mutagenèse comportent les mêmes risques de dommages sur la santé et l'environnement que les plantes obtenues par transgenèse

Les manifestants ont demandé un rendez-vous au Ministre de l'environnement afin d'exprimer leur inquiétude sur le développement de ces cultures qui échappent à tout contrôle.

Ils exigent la réintégration des plantes mutées dans le champ d'application de la législation sur les OGM.

Les manifestants occuperont le site jusqu'à l'obtention d'un rendez-vous ferme et précis.

Contact :

Michel David, secrétaire national : 06 30 87 21 13
